

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0027325

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3128

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraite

Nom & Prénom :

NASNAOUI FATIMA

Date de naissance :

28.08.60

Adresse :

3 Rue ABOU DHABI Mers-SULTAN
coiso blanche

Tél. :

06.68.46.996 Total des frais engagés : 0 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

06/02/2022 Age :

Nom et prénom du malade :

Dr. HASNAOUI Fatima

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

H. T. A

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 06/02/2022 Le : 06/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cache et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.02.2024	(3)		300,000	DR. ELMAKHOUF Dr. Elmakhouf Rue Med. Abdoun 0521139155/09.00

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE <u>William Said</u> <u>Pharmacien</u> <u>Rond Point Mers Sultane</u> <u>20000 Casablanca</u> <u>Tél : 05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 149884</u> <u>05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 3306256</u> <u>Tél : 05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 148764 - If : 30005302 - Patente N° : 01897771000045</u> <u>Tél : 05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 092049261</u>	08/02/20	1389,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	Coefficient des travaux
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	
	B			
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ALI EL MAKHLOUF
PROFESSEUR AGREGE
CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2

CASABLANCA
Tél : 0522298155/59
Email : elmakhlof@gmail.com

A CASABLANCA Le 06 février 2024

Mme HASNAOUI FATIMA (63 ans)

HYTACAND 8mg/12.5mg
1 cp le matin
sans arrêt

TAHOR 10mg
1 cp le soir
sans arrêt

KARDEGIC 75mg
1 cp le midi
sans arrêt

84,10 Neonimug 300 1 cp/jour = 1mo

1389,10 Thalidomide 600

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdou - Casa
Tél : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89

PHARMACIE PRINCIPALE
Mehamed Said LEBBAR
Pharmacien
Rond Point Mers Sultan 20000 Casablanca
Tél : 05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 149884
CHSS : 118/041-IF - 50995302 - Pataña N° : 34306256
ICE N° : 001897771000045
INPE : 092049261

Docteur ALI EL MAKHLOUF

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdou - Casa
Tél : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89

EXP : 02 26 P.P.V
79 00

LOT N° : HA 4 5 5 4 79,00

EXP : 05 21 P.P.V
79,00

LOT N° : HC 5 6 7 79,00

P10023946

EXP : 05 21 P.P.V
79,00

LOT N° : HC 5 6 7 79,00

EXP : 05 21 P.P.V
79,00

LOT N° : HC 5 6 7 79,00

P10023946

EXP : 05 21 P.P.V
79,00

LOT N° : HC 5 6 7 79,00

EXP : 05 21 P.P.V
79,00

LOT N° : HC 5 6 7 79,00

P10023946

EXP : 05 21 P.P.V
79,00

LOT N° : HC 5 6 7 79,00

79,00

P10023946

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoi al aquam roches
noires casablanca
HYTACAND

8 mg/12,5 mg Cpr
Bte de 30
28 DMP/21/NRQ P.P.V: 94,70 DH
6 118001 020881

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoi al aquam roches
noires casablanca
HYTACAND

8 mg/12,5 mg Cpr
Bte de 30
28 DMP/21/NRQ P.P.V: 94,70 DH
6 118001 020881

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoi al aquam roches
noires casablanca
HYTACAND

8 mg/12,5 mg Cpr
Bte de 30
28 DMP/21/NRQ P.P.V: 94,70 DH
6 118001 020881

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoi al aquam roches
noires casablanca
HYTACAND

8 mg/12,5 mg Cpr
Bte de 30
28 DMP/21/NRQ P.P.V: 94,70 DH
6 118001 020881

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoi al aquam roches
noires casablanca
HYTACAND

8 mg/12,5 mg Cpr
Bte de 30
28 DMP/21/NRQ P.P.V: 94,70 DH
6 118001 020881

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoi al aquam roches
noires casablanca
HYTACAND

8 mg/12,5 mg Cpr
Bte de 30
28 DMP/21/NRQ P.P.V: 94,70 DH
6 118001 020881

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

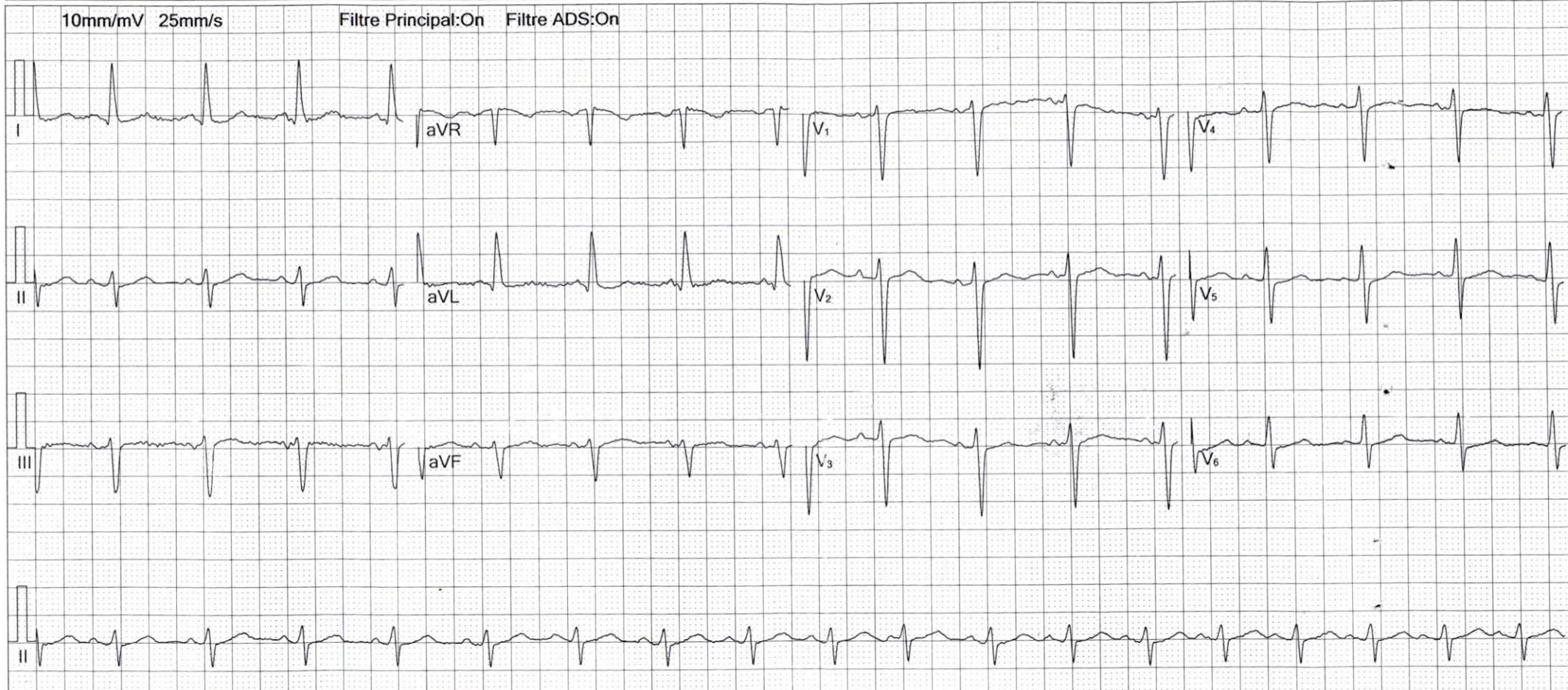
Lot :
A consommer avant le :
PPC: 84.50 DH

NEOVIMAG®

MAGNÉSIUM MARIN - VIT.B6

300 mg

LOT : NUM41
EXP : 09/26



Fréquence :	1000 Hz	Interval.QT :	357 ms
Durée ECG :	20 s	Interval.QTc :	460 ms
FC :	100 bpm	Axe P :	-81.6°
Durée P :	82 ms	Axe QRS :	-30.7°
Durée QRS :	96 ms	Axe T :	57.1°
Durée T :	231 ms	RV5/SV1:	0.60/1.15mV
Interval.PQ :	136 ms	RV5+SV1:	1.75mV

Suggestion :

TA: 140/90.

P: 80 kg

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89

Signature Médecin: